

MINI TOUR 56 année 2018

Réservée aux jeunes (gars et filles) des Catégories U8, U10, U12, benjamins, minimes et Cadets.

But : permettre aux jeunes du département de s'affronter entre eux afin de leur donner le goût de la compétition et d'améliorer leur index.

Limite d'index :

- Cadets : $\leq 18,5$
- Minimes garçons : $\leq 26,5$
- Benjamins : $\leq 35,5$
- U 12 garçons et filles : ≤ 45
- U 10 et U 8 garçons et filles : < 54
- Cadettes : $\leq 26,5$
- Minimes filles : $\leq 26,5$
- Benjamines : ≤ 45

Charge aux clubs d'organiser des compétitions afin que leurs jeunes puissent y participer.

Forme de jeu :

- Stroke play : 18 trous pour les cadettes, minimes, benjamins et U12 ayant un index ≤ 45 .
- Stroke ford (stroke play plafonné à 10) : 9 trous pour les U10 et U8 ayant un index entre 46 et 54.

Les U10 et U8 garçons et filles d'index ≤ 45 disputeront le championnat U12 sur 18 trous

En cas de mauvaises conditions atmosphériques le jeu pourra se dérouler en **stableford**.

Marques de départs :

- Cadets : Blanc et bleu
- Minimes: Blanc et bleu
- Benjamins: Jaune et rouge
- U 12: Orange et violet
- U 10 (index > 45): Repères avancés (1975 et 1640 mètres maximum)
- U 8 (index > 45) : Repères avancés (1975 et 1640 mètres maximum)

Classement :

Pour chaque journée il y aura un classement individuel par catégorie en brut

Un classement général en **brut** sera établi à l'issue de chaque journée, en totalisant les scores (brut - le par).

Inscription :

RAPPEL : LES U8 ET U10 d'index inférieurs à 46 devront être inscrits en U12

Les inscriptions se font par **l'extranet** 4 jours pleins avant le jour de l'épreuve.

Les inscriptions **arrivant après cette date** ne seront pas prises en compte.

Dates retenues

SAMEDI 7 AVRIL 2018	<i>RHUYS KERVER</i>
SAMEDI 14 AVRIL 2018	<i>SAINT LAURENT</i>
SAMEDI 5 MAI 2018	<i>PLOEMEUR OCEAN</i>

DIMANCHE 15 AVRIL 2018	<i>SAINT LAURENT</i>
------------------------	----------------------

Ces 4 épreuves servent de support pour la **qualification aux championnats de Bretagne**.

Dans la mesure du possible, pour des problèmes d'horaires de retour au domicile, les départs se feront au plus tôt **à partir de 8h30**.

MINI TOUR 56 année 2018

CAHIER DES CHARGES

POUR LES GESTIONNAIRES

Les gestionnaires devront respecter le cahier des charges suivant :

1. Terrain

Des départs seront réservés pour cette compétition en concertation avec le CD56.
Le terrain sera préparé comme pour une compétition de club.

2. Accueil

L'accueil du club-house devrait être ouvert ½ heure avant le 1^{er} départ.

POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les Associations Sportives devront respecter le cahier des charges suivant :

1. L'Association Sportive communiquera le nom du responsable à contacter pour cette épreuve, ceci afin d'adapter l'organisation de l'épreuve en fonction de différents paramètres (condition climatique, nombre d'inscrits, etc...).
2. Les départs se feront, au plus tôt à partir de 8H30, par catégories et/ou index. Les U 8 et U 10 ans ayant un index entre 46 et 53 partiront en dernier pour 9 trous.
3. La présence d'un starter est souhaitée.
4. L'Association Sportive organisera une collation pour la remise des prix.

POUR LE CD 56

Le CD 56 devra respecter le cahier des charges suivant :

1. Le CD 56 gèrera la compétition (départs, saisie des scores, proclamation et publication des résultats).
2. Les inscriptions se feront par l'**extranet** avant le **mardi précédent l'épreuve**. Les inscriptions **arrivant après cette date**, ne seront pas prises en compte.
3. Les horaires seront publiés sur le web.
4. Un classement en brut stroke play sera établi par catégorie.
5. Le CD 56 fournira et remettra des distinctions aux lauréats.
6. Les résultats seront mis en ligne sur le site de la ligue de Bretagne rubrique Comité Départemental 56.
7. A tout moment, le CD 56 pourra apporter toutes les modifications qu'il jugera nécessaires et opportunes, à ce règlement, si les circonstances le demandent avec le souci de respecter les règles et l'équité qui régissent le jeu de golf.

***En cas de problème pour les horaires et autres bien vouloir contacter
Patrick Piriou au 06 30 15 26 94***